

Dans le cadre de ses actions locales, la délégation de l'Action Sociale du département des Hautes-Alpes vous propose la visite

DU PALAIS IDEAL DU FACTEUR CHEVAL

« Travail d'un seul homme » Ferdinand Cheval.

Le Palais idéal est un site incontournable dans la Drôme, en Auvergne-Rhône-Alpes. Deuxième monument préféré des français, ce chef-d'œuvre est classé monument historique par Malraux en 1969.

Sortie organisée par Carretour
le samedi 17 mai 2025



(*) Sont concernés, les actifs et retraités du ministère de l'Economie et des Finances, leur conjoint et enfants à charge.

Voici le programme :

- Départ de Gap à 6H30 et route vers Grenoble
- Arrivée à Hauterives en milieu de matinée pour la visite de l'incroyable Palais Idéal du Facteur Cheval. Présentation commentée de 20 minutes puis visite libre
- Route vers Chatte, petite ville de 2500 habitants
- Déjeuner libre (pique-nique tiré du sac ou quelques possibilités de restaurants/boulangeries)
- L'après-midi, visite libre du jardin ferroviaire : Promenade dans un magnifique jardin accueillant l'un des plus grands réseaux ferroviaires miniatures d'Europe... avec plus de 30 trains et de 250 wagons. C'est un formidable monde miniaturisé et vous y découvrirez les principaux monuments de la région : le téléphérique de Grenoble, Le Palais Idéal du Facteur Cheval, les maisons suspendues de Pont-en-Royans, l'Abbaye de St Antoine...
- En fin d'après-midi, route de retour vers Gap. Arrivée en début de soirée

Tarifs :

Prix agent Finances*		Prix personnes extérieures
Prix unique de 16€ par personne	Si 20 à 29 personnes inscrites	83 € par personne
	Si 30 à 39 personnes inscrites	63 € par personne
	Si 40 à 59 personnes inscrites	53 € par personne

Le prix comprend : Le transport en autocar de tourisme, l'entrée au Palais du Facteur Cheval avec présentation commentée, l'entrée au jardin ferroviaire de Chatte

Le prix ne comprend pas : les dépenses à caractère personnel, les repas, l'assurance annulation.

Le nombre de places est limité à 50 personnes. S'il y a moins de 20 personnes inscrites, la sortie est annulée.

Répondez vite au questionnaire pour pouvoir être inscrits (les 1ers inscrits seront les 1ers servis).

Pour vous inscrire, clic [ici](#) :

<https://www.galileo.finances.gouv.fr/index.php/783165?lang=fr>

Date limite des inscriptions : 28 mars 2025

Après la date de clôture des inscriptions, vous recevrez par mail, une réponse à votre demande, ainsi que la confirmation du montant à payer.

Dès réception du mail de confirmation, vous enverrez votre paiement par chèque bancaire directement au voyageur Carrefour.

Votre chèque devra être libellé à l'ordre de « CARREFOUR VOYAGES »

A défaut de paiement, l'inscription ne sera pas validée.

ⓘ Attention : il n'y a pas d'assurance annulation et aucun remboursement ne pourra être effectué après encaissement par l'autocariste.